

# FORMATION INITIALE HABILITATION NON ELECTRIQUE - BS - BE - H0V

HABILIT

Présentiel - Sychrone



## Public Visé

Personnel non électricien ou électricien, chargé : De réaliser des manoeuvres d'exploitations autorisées et des réarmements de protection dans les locaux de service électriques. D'accomplir des interventions élémentaires de remplacements et de raccordements sur des installations et des équipements électriques. De mettre en place des panneaux photovoltaïques.



## Pré Requis

Aucune connaissance en électricité n'est nécessaire pour suivre cette formation. Maîtrise orale et écrite de la langue française. Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques.

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique  
Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en oeuvre  
De mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés, ou dans leur environnement  
Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail  
D'appliquer les règles de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

## Blocs de Compétences

### PARTIE THÉORIQUE

- L'évaluation des risques,
- Les nouvelles dispositions réglementaires,
- Les grandeurs électriques,
- Les dangers de l'électricité,
- Les mesures de protection,
- Les limites, zones et opérations liées,
- Les équipements de protection,
- Les rôles et titres d'habilitation,
- Les outillages et matériels électriques,
- La procédure en cas d'accident électrique,
- La procédure en cas d'incendie électrique,
- Chargé d'opération BE Manoeuvres : rôle et opérations,
- Chargé d'intervention BS : rôle et opérations,
- Chargé d'intervention BP : rôle et opérations,

### MISE EN SITUATION PRATIQUE

Le stagiaire doit être capable :

- D'analyser les risques électriques,
- De faire une mise hors tension,
- De réaliser une intervention de remplacement, et de raccordement en sécurité,
- De réaliser une manoeuvre d'exploitation,



## 2T FORMATION

- D'évoluer dans une zone protégée,
- D'échanger des documents liés aux opérations,
- De rendre compte des difficultés rencontrées,
- D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie,
- D'étudier un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes des normes en vigueur, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué.

## Méthodes pédagogiques

Exposés multimédias interactifs. Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles ou de travaux en groupe. Manipulations de composants électriques et dispositifs de sécurité.



## Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation.

## Modalités d'accessibilité handicap

Nos prestations pédagogiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de nous informer de votre situation lors de vos échanges avec nos équipes administratives (Tél. : 05 31 21 71 01). Notre référent handicap, Théo TAHAR (06 51 33 10 61), vous contactera et prendra toutes les dispositions possibles pour adapter votre parcours de formation.

## Modalités et délais d'accès

Comment s'inscrire :

- Par financement OPCO, France Travail ou entreprise, ou en direct par mail / téléphone.

Processus : prise de contact, analyse du besoin et vérification des prérequis, devis et convention, puis confirmation d'inscription.

Délai d'accès : entrée en formation sous 2 à 4 semaines selon les sessions programmées.



## Durée

**14.00 Heures — 2 Jours**

## Tarifs

Tarif : sur devis.



**Contactez-nous ! Antoine HEUZEY**  
**Directeur Commercial et Administratif**  
**Tél. : 06 16 10 72 17    Mail : a.heuzey@2tformation.fr**